



COMMUNE D'ARS-SUR-MOSELLE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÈGLEMENT

01/ Plan d'ensemble

1/5000*

Edition du document	Date de référence	Procédure en cours
22 / 02 / 2017	Préscription du PLU DCM 26 / 09 / 2014	Elaboration du PLU
	Arrêt du PLU DCM 16 / 11 / 2016	
	Approbation du PLU DCM ... / ... / ...	
AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle 25700 Metz Tél : 03 87 21 99 00		

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et n'en gage en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source D.G.I. 2016

